FICHE SANITAIRE DE LIAISON

Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3
NOM	NOM	NOM
Prénom	Prénom	Prénom
Renseignements médicaux concernant l'enfant		
L'enfant suit-il un traitement particulier ? □ Oui □ Non Si oui, le(s)quel(s) ?	L'enfant suit-il un traitement particulier ? □ Oui □ Non Si oui, le(s)quel(s) ?	L'enfant suit-il un traitement particulier ? □ Oui □ Non Si oui, le(s)quel(s) ?
Allergies ou problèmes médicaux ? □ Oui □ Non Si oui, le(s)quel(s) ?	Allergies ou problèmes médicaux ? □ Oui □ Non Si oui, le(s)quel(s) ?	Allergies ou problèmes médicaux ? □ Oui □ Non Si oui, le(s)quel(s) ?
Régime alimentaire spécifique ? □ Oui □ Non Si oui, le(s)quel(s) ?	Régime alimentaire spécifique ? □ Oui □ Non Si oui, le(s)quel(s) ?	Régime alimentaire spécifique ? □ Oui □ Non Si oui, le(s)quel(s) ?
Date du dernier vaccin antitétanique :	Date du dernier vaccin antitétanique :	Date du dernier vaccin antitétanique :
A-t-il un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) ? □ Oui □ Non	A-t-il un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) ? □ Oui □ Non	A-t-il un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) ? □ Oui □ Non
Recommandations utiles des parents		
Votre enfant porte-t-il des lunettes, lentilles, des prothèses auditives, etc. ? □ Oui □ Non Si oui, le(s)quel(s) ?	Votre enfant porte-t-il des lunettes, lentilles, des prothèses auditives, etc. ? □ Oui □ Non Si oui, le(s)quel(s) ?	Votre enfant porte-t-il des lunettes, lentilles, des prothèses auditives, etc. ? □ Oui □ Non Si oui, le(s)quel(s) ?
Médecin de famille		
NOM : Adresse : Téléphone :///		

Un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I) doit être établi pour accueillir les enfants présentant une allergie alimentaire ou tout autre contre-indication. Le PAI est mis au point sous la responsabilité du directeur d'école et transmis aux responsables municipaux des activités périscolaires et extrascolaires.

A St André de Seignanx, le.....

Signature responsable légal obligatoire :

[&]quot;Conformément à l'article 32 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, vous pouvez obtenir communication, le cas échéant, rectification ou suppression des informations vous concernant, en vous adressant à la Mairie de Saint André de Seignanx, service Accueil de loisirs. Les informations recueillies sont gérées par le Service Accueil de loisirs pour le traitement administratif du dossier scolaire de votre enfant et ne sont ni diffusées, ni vendues."